

Signature du Pacte Rhône

Ce mardi 23 novembre, le Président du Département du Rhône, Monsieur Christophe Guilloteau et les Présidents d'EPCI du territoire, dont le Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, ont signé les premières conventions adoptées dans le cadre du "Partenariat avec les collectivités de notre territoire" (PACTE).

Cette signature de conventions est également l'occasion pour les EPCI de présenter leurs futurs projets de rénovation, d'aménagement ou de construction dans différents secteurs d'intervention (voirie, transports, culture, amélioration énergétique...). Ainsi, sur les trois prochaines années, ce sont plus de 8 millions d'euros que le Département attribuera aux projets structurants de ces intercommunalités.

Ainsi, grâce au "Partenariat avec les collectivités de notre territoire (PACTE), la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle va pouvoir bénéficier de 690 000 € d'aides versées par le Département, notamment pour trois projets phares de ce début de mandat :

- Le nouveau Siège communautaire
- Le Sillon Culturel et Touristique
- Les pistes cyclables